OU VIT LE LARRON

Publication trimestrielle d'intérêt local distribuée gratuitement à Villiers sous Grez - CCP La Source 36 040 27 L - Numéro de dépôt: 7P89
Directeur de publication:G. MAGNES 24 r. de Nemours 77760 Villiers sous Grez - Imprimerie: PHOTO HASSLER 77300 r. Dancourt Fontainebleau

EDITORIAL

Quand on a "le coup de foudre" pour une maison, on l'achète, la restaure avec amour, et on devient villaron — c'est mon cas. On fait alors connaissance avec son voisinage, puis avec d'autres villarons. On se rend compte alors que la maison n'est pas seulement belle, c'est le village entier qui est beau. Le village fait partie de la beauté que l'on trouve à ses relations, comme à sa maison. C'est un tout. Et c'est naturellement que l'on a envie d'apporter sa pierre à l'édifice.

Beaucoup donnent de leur temps à Villiers. Quelle motivation peuvent-ils avoir d'autre que celle de participer à la convivialité que j'y ai découvert ?

Pour ma part, ma pierre, c'était d'avoir créé ce journal. Il ne représentait pas un même intérêt pour tous; certains ne s'intéressant qu'à la partie culturelle, d'autres aux informations municipales, d'autres aux petites choses, mais il était fait pour tous, et ce qui n'intéressait pas certains pouvait en intéresser d'autres. C'était une "feuille de chou" sans prétention, mais ouverte à tous et pour tous.

Cela ne s'est pas fait sans difficultés; en voici quelques unes, les principales:

1- D'abord les problèmes administratifs liés à la création d'une publication, qui est soumise aux lois particulières qu'impose l'état sur la presse, et la création d'un compte dont le statut lui aussi est particulier.

2- La prévision que j'avais faite, (à savoir que ce journal pourrait vivre facilement sur la publicité), s'est avérée complètement fausse. En fait, il a fallu le financer à 95% par des dons. Mais ce problème aurait dû être résolu avec le n° 4, la municipalité au courant de ces difficultés financières, ayant proposé de le subventionner.

3- Le risque de voir ce journal utilisé pour règler des comptes en place publique. Nous sortions des élections, les rapports auraient pu être tendus. Mais les partis concernés ont joué le jeu; et finalement ont participé, chacun à leur façon, dans l'intérêt du village, au bon esprit du journal. C'est à cause de ce risque possible que ce journal se voulait indépendant.

4- Enfin, le dernier problème qui restait à résoudre était la somme considérable de travail qu'il représente. C'était le dernier gros problème, et je pense qu'il aurait été résolu dans les mois qui suivent car plusieurs personnes m'avaient déjà proposé de l'aide; et une demande publique de ma part aurait certainement pu réunir une équipe qui se serait réparti le travail.

Le journal alors aurait été sur des rails, fonctionnant à l'image de n'importe quelle association. Et il y en a de nombreuses qui marchent bien à Villiers. Pourquoi pas un journal ?

En résumé, de nombreux problèmes surmontés, certains en passe de l'être, et un seul et dernier à résoudre.

Mais un incident est arrivé, et bien qu'il commença à se régler entre les parties concernées, d'autres en ont fait "leur" affaire, et ont résolu l'histoire à "leur" manière, plus précisément, d'une façon pas très belle.

ceci n'est pas de l'humour

J'aimerais rappeler à ces gens là :

- que nous vivons en démocratie
- que s'ils pensent qu'un article est diffamant, il y a des tribunaux pour juger, et éventuellement condamner.
- que si les propos sont seulement discutables, alors il est simple d'en discuter; soit en venant me voir — ma porte est ouverte à tous — ; soit en faisant paraître un article contradictoire — "Où Vit Le Larron" ne pratique pas la censure, pourvu que les convenances soient respectées, car la grossièreté et l'insolence ne sont pas des arguments.

"Cela va sans dire, mais ça va mieux en le disant" (TALLEYRAND)

Dégrader une voiture, et distribuer des lettres anonymes, (en cachette, fallait-il qu'ils aient bonne conscience), est indigne d'une démocratie en général, et de Villiers en particulier. Je n'ai que la morale à opposer à cette lâcheté. Le match est inégal et déloyal; la lâcheté d'actions malveillantes et anonymes contraste terriblement avec ce que je connais de Villiers.

Mais que les gens qui voulaient me toucher se réjouissent, je suis touché; une déception et une souffrance qui sont à la mesure de la sympathie que je porte au village, c'est à dire, très grandes.

Pour s'investir autant dans la réalisation de cette feuille de chou, il fallait de l'envie et de l'enthousiasme. Sans ces motivations que j'ai perdues, ce journal devient un devoir fastidieux.

Alors voilà, j'arrête le journal. Que les personnes qui l'appréciaient et y participaient par leurs dons ou leur temps me pardonnent.

Je maintiendrai cependant l'existence légale du journal jusqu'au mois de Septembre prochain afin qu'un ou plusieurs volontaires éventuels qui voudraient le reprendre, profitent de la structure existante et du travail qui a été fait. Si d'ici là personne ne s'est manifesté, je ferai les démarches administratives nécessaires pour sa clôture.

Avec regret, au revoir.

Gérard MAGNES

LA GRAINE DE HARENG

Monsieur TONNELIER nous transmet ce texte qu'il a trouvé dans une anthologie humoristique, afin dit-il de "détendre l'atmosphère".

Le célèbre peintre B avait à son service une perle de jardinier, un homme qui, pour les soins des fleurs et l'entretien du verger et du potager n'avait pas son pareil. Mais ce n'était pas tout; le jardinier disposait aussi — outre ces talents pratiques — de connaissances qui auraient rendu jaloux n'importe quel botaniste. Il connaissait les noms les plus baroques de toutes les familles de plantes mieux que le plus savant professeur. On pouvait lui montrer des graines de plantes exotiques provenant des pays les plus lointains du globe terrestre, il pouvait immédiatement en dire le nom en latin.

C'est pourquoi les amis du peintre s'offraient souvent le plaisir de poser au vieillard les questions les plus difficiles mais ils ne le mettaient jamais dans l'embarras. Il avait réponse à tout. B lui même était presque indigné de l'infaillibilité de son jardinier et décida de confondre le vieux une bonne fois . Un jour qu'il était à table avec quelques amis, il fit appeler le jardinier et tira de sa poche un petit cornet de papier gris qu'il avait préparé. Ce qui se trouvait dans le cornet, c'étaient des œufs de hareng séchés. "Connaissez-vous cette graine ?" demanda B avec un sérieux imperturbable. "Très bien", répliqua le jardinier sans hésiter et il nomma un nom latin tout à fait impossible. "Combien de temps faut-il pour qu'elle pousse ?" "Quinze jours". "Bon, alors semez la; je voudrais bien connaître la plante".

Exactement au bout de quinze jours les amis se réunirent de nouveau chez B. On mangea et but et lorsqu'on en fût au dessert, le jardinier se présenta.

"Si ces messieurs veulent avoir la bonté de venir au jardin, je me permettrai de leur montrer que la graine a poussé". "Par exemple, celle là est forte" s'écria B en se levant vivement de sa chaise, pour suivre avec ses invités le vieux jardinier. Celui ci enleva alors prudemment une cloche à melon d'une couche de serre. B et ses amis se penchèrent alors curieusement là dessus pour se redresser aussitôt en éclatant de rire car sur le terrain soigneusement fumé et arrosé, on voyait pointer en deux rangées 12 têtes de harengs.

De la part de M. TONNELIER.

CE JOURNAL A ETE DISTRIBUE GRATUITEMENT PAR LA POSTE

INFORMATIONS MUNICIPALES

LA FORET

La forêt est source de vie. Elle nous procure l'oxygène, le calme et l'espace vert nécessaires à notre équilibre.

Ensemble, veillons à ne pas la dégrader en respectant ces quelques règles élémentaires de savoir-vivre.

Campeurs, Promeneurs, Touristes, Chasseurs

Ne coupez pas inutilement des branchages ou des fleurs en grosses quantités, elles seront fanées en peu de temps, alors qu'encore sur pied vous pourrez en profiter tout autant, et en faire profiter les personnes qui viendront après vous pour rechercher détente et tranquillité.

Chasseurs, Campeurs

La forêt est le domaine de nombreux animaux sauvages, qui seraient les victimes innocentes en cas d'incendie. N'allumez jamais de feu en forêt, et si vous voyez un foyer abandonné par des imprudents, éteignez-le ! (le réchaud à gaz n'est toléré qu'à l'intérieur d'une caravane)

Promeneurs, Touristes, Campeurs

En promenade, évitez de quitter les chemins et sentiers, et en voiture ou à motocyclette, n'empruntez pas et n'encombrez pas les pistes réservées aux services de secours en cas d'incendie. Ne franchissez pas les barrières, et veillez à ne pas poser le pied sur de jeunes plants de pins, de chênes ou de sapins, ces arbres mettent trente ans pour devenir adultes.

Promeneurs, Chasseurs, campeurs, automobilistes, touristes

Ne fumez pas en forêt, ne jetez pas d'allumette enflammée, n'abandonnez jamais un mégot encore incandescent, le moindre coup de vent peu mettre le feu à des herbes sèches ou à un tapis d'aiguilles résineuses, et le communiquer à la broussaille puis à la forêt toute entière; ceci concerne aussi les automobilistes : utilisez votre cendrier, ne jetez jamais cigarettes ou allumettes pas la portière, surtout si la route traverse une forêt.

Campeurs, Pique-niqueurs, Touristes, Promeneurs, Automobilistes

La forêt n'est pas un dépotoir ; ramassez soigneusement vos déchets, (papiers gras, emballages, bouteilles...) et emportez-les avec vous dans un sac en plastique. Certaines aires de repos en forêt sont aujourd'hui aménagées; des poubelles y sont installées; et renouvelées toutes les semaines ; regardez bien autour de vous, n'en apercevez-vous pas une ? D'une façon générale, ne laissez pas de trace de votre passage, c'est une question de savoir vivre.

EN CAS D'INCENDIE, ALERTEZ IMMEDIATEMENT LES POMPIERS.
TEL. : 18

N'oubliez pas

• *Le camping sous toutes ses formes est d'une façon générale interdit en forêt, sauf autorisation spéciale.*

• *Le feu sous toutes ses formes est interdit à moins de 200m de celle-ci, même avec un réchaud à gaz.*

• *Des amendes de 600F à 1200F et des poursuites pénales sont prévues par la loi pour tout contrevenant ne respectant pas ces règles élémentaires. En cas d'incendie, les contrevenants sont passibles d'une amende pouvant atteindre 8000F.*

DIVERS

Le 21 Avril 1990 **soirée dansante** organisée par les jeunes villarons avec l'aide de l'amicale Villaronne.

Pour information, une section art martial (Budo) se créera peut-être à Villiers

La fête foraine du printemps aura lieu le 5, 6 et 7 Mai 1990.

MARIAGE

RODDES Christian, Guy, Jean-Michel avec GIORDANO Annie, Andrée, Véronique, le 17 Février 1990 à Villiers sous Grez

NAISSANCES

TINOT Emilie, Laura née le 1er Mars à Fontainebleau

LEPAGE Benjamin, Michel, Jean, né le 1er Mars 1990 à Fontainebleau

ANDRE Morgane, Sigrid, née le 2 Mars à Fontainebleau

DECES

Monsieur MARTIAL André décédé le 28 Février 1990 à Nemours.

APRES LA TEMPETE

ENTREFILET RECONFORTANT

Nons le savions déjà, notre lotissement est un îlot de jeunes et de moins jeunes villarons (de naissance ou d'adoption) dont, pour la plupart, les mots "Entr'aide et Solidarité" ont un sens sûr et profond.

Cette tempête exceptionnelle du 3 Février nous l'a confirmé; chacun s'est inquiété de l'autre. Devant notre désarroi, LOULOU ... chacun voit de qui il s'agit... et bien notre Loulou s'est empressé, le soir même, de colmater chez l'un, chez l'autre, les "bobos" de nos toitures et faîtières, ce qui nous a permis de prendre — l'esprit tranquilisé — un repos nécessaire après ces émotions.

Que c'est beau l'amitié!
Souvenons-nous en.

G.B.
(au nom des voisins reconnaissants)

PETITE ANNONCE

COLLECTIONNEUR recherche vieux outils manuels, vestiges des métiers d'antan. Egalement vieux catalogues Manufrance. Tél. : 64 24 25 34

L'EGLISE, SON ORIGINE, SA DESCRIPTION

Notre église fut classée monument historique le 22 avril 1908; ses origines pourtant restent difficiles à cerner.

Louis Michelin rapporte que Villiers avait été donné par Philippe 1er au Prieur de Saint Sauveur de Melun vers la fin du 11 ème siècle. Il mentionne également l'existence d'une chapelle dédiée à St Benoît, au sud du village, mais la relation entre ladite chapelle et notre église actuelle n'apparait clairement dans aucun des documents compulsés(*1).

Alphonse BOULE en fait remonter la construction au douzième siècle, alors que la plupart des historiens la situent au treizième. Certains affirment qu'elle fut bâtie d'un seul jet, d'autres ne la considèrent terminée qu'au quinzième. On le concoit aisément, un tel ouvrage occupait plusieurs générations. Mais lorsque Maurice PIGNARD-PEGUET nous donne le clocher pour une oeuvre du treizième et que BRAY y voit précisément du quinzième, on ne sait plus à quel saint se vouer.

A Saint Etienne ? — sans aucun doute répondrez-vous, puisqu'il est le patron reconnu de notre église. Mais que faire alors de Saint Blaise dont les frères ETIENNE et EDME de la Paix (qui fondirent notre cloche, nommée Marie, en 1667) attestent qu'il est lui aussi le Bienheureux à qui fut dédiée l'église de Villiers.

Ne sachant à quelle autorité il convient de se ranger, contentons nous de lire sagement une description de Monsieur BRAY, vérifiable par tous à loisir ... pour peu qu'on soit un peu versé en la matière !

*"L'église de Villiers sous Grez est un édifice très simple, composé d'une seule nef de cinq travées(*2), flanqué, sur son côté nord, d'une chapelle latérale formant le rez-de-chaussée du clocher.*

*Les doubleaux(*3) en tiers-point de section demi-hexagonale et les ogives(*4) à boudins de ses vôutes portant sur les culs-de-lampe(*5) sculptés de gros feuillages d'un beau style ; la chapelle sous le clocher, également vôutée, s'ouvre sur la nef, du côté nord de sa troisième travée, par une haute arcade à l'archivolte(*6) de section rectangulaire.*

*La nef est éclairée au chevet par un triplet, sur les côtés par des fenêtres très simples et à l'ouest par une grande fenêtre à deux grandes divisions sous une rosace lobée(*7) et subdivisée par un meneau(*8) surmonté de deux arcatures et d'une petite rosace également lobée.*

*L'extérieur reste des plus simples et la partie intéressante en est le portail qui présente une archivolte à boudin portant de chaque côté sur une colonnette au chapiteau orné de feuillages et encadrant un tympan(*9) orné d'une arcature trilobée(*10).*

*Le clocher est une forte tour flanquée de contreforts et percée de baies géminées(*11) en tiers-point sur les faces de son premier étage, surmonté, au XV siècle, par l'étage du beffroi(*12) s'ouvrant par des baies géminées en plein cintre(*13) et terminé par un comble en bâtière.*

*Un large rétable(*14) du XVII siècle, constitué par une ordonnance de quatre colonnes corinthiennes portant un entablement(*1-5) qui se retourne en arc au-dessus de la partie centrale ornée d'un tableau, de même que les parties latérales, garnit le fond du sanctuaire.*

Dans l'avant-choeur se font pendant deux petits autels du XV siècle, qui paraissent être d'anciens bancs, abrités par des baies en quart de cercle à trois divisions séparés par des colonnettes sculptées et couronnées par une crête finement découpée.

Ce sont d'excellents exemplaires, devenus trop rares, des meubles qui garnissaient les églises et dont beaucoup disparurent du fait des dévastations de la Guerre de Cent Ans et des protestants à la fin du XVI éme siècle."

Alice MILLS

*1 — Document : INSCRIPTIONS A L'ANCIEN DIOCESE DE SENS 1900-1919 ou ANNALES du Gâtinais.

THOISON .E Notes sur 54 Fondeurs de cloches 1899.

MINUTES DE M - PAILLARD, Notaire à Villiers en 1667

BOULE Alphonse notice sur le canton de La Chapelle La Reine 1878

PIGNARD-PEGUET , Histoire générale Illustrée du département de Seine et Marne 1911

MICHELIN Louis, essais historiques, statistiques, chronologies littéraires et administratifs sur le département de Seine et Marne 1829

THOISIN Eugene La semaine religieuse du diocèse de Meaux Avril 1898

*2 — Travée : Partie d'un édifice compris entre les deux points d'appui principaux.

*3 — Doubleau : Arc transversal en saillie qui double entre deux piliers une voûte quelconque pour en augmenter la résistance.

*4 — Ogive : Arc diagonal de renfort bandé sous une voûte pour faciliter sa construction et augmenter la résistance.

*5 — Cul de lampe : Ornement de plafond et de voûte ressemblant au dessous d'une lampe d'église.

*6 — Archivolte : Bandeau orné de moulures encadrant une arcade de porte ou de fenêtre.

*7 — Rosace lobée : Rosace composée de parties de cercle ou de formes arrondies.

*8 — Meneau : (de l'ancien français meion, qui est au milieu) montant intérieur et traverse qui servent à diviser une croisée.

*8 Bis — Ce portail encore caché par un porche que Bray trouvait sans intérêt au moment ou il écrivit le texte(1908) a été remis en valeur en 1965.

*9 — Tympan : Espace uni ou sculpté, circonscrit par plusieurs arcs ou plusieurs lignes droites.

*10 — Arcature trilobée : Suite de petites arcades réelles ou simulées.

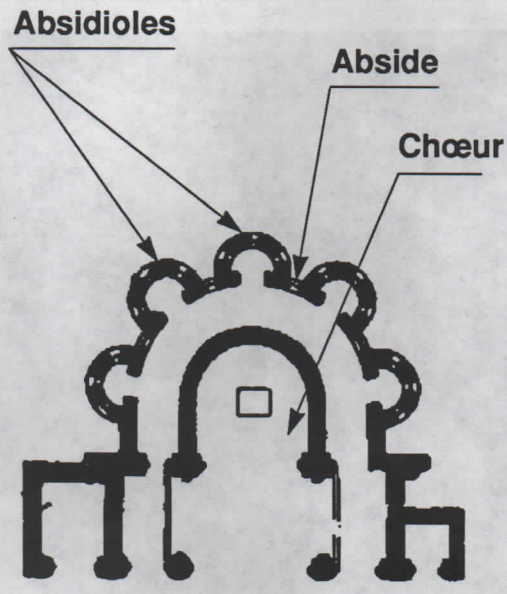
*11 — Géminées : Se dit des choses groupées par deux.

*12 — Beffroi : Tour ou clocher où l'on sonnait l'alarme. Egalement assemblage de bois qui supporte la cloche à l'intérieur du clocher.

*13 — Cintre : Courbure concave et continue de la surface inférieure d'une vôute ou d'un arc.

*14 — Retable : sorte de dossier contre lequel est appuyé l'autel d'une église et qui sert à sa décoration.

*15 — Entablement : Partie supérieure en couronnement d'une ordonnance d'architecture. L'entablement comprend l'architrave, la frise et la corniche.



VENEZ VIVRE UN VOYAGE EN ISLANDE !

L'Amicale Villaronne propose Vendredi 18 Mai à 20h30 au foyer rural de Villiers sous Grez, un voyage en Islande, pays enchanteur de feu et de glace.

Sylvain MAHUSIER, de formation biologiste présentera une série de diapositives qu'il a réalisées au cours de son voyage en 1986.

D'une famille de voyageurs, Sylvain MAHUSIER a été sensibilisé très jeune à la nature et aux expéditions. Depuis l'âge de 15 ans, il se spécialise dans l'observation des oiseaux. Ses deux premiers voyages (Caucase en 1979 et Japon en 1984 en tant que photographe), lui donnent envie de partir en solitaire en Islande pour photographier les oiseaux.

Il nous proposera ce soir là, sa découverte de ce pays argenté et sauvage.

Fabuleuses chutes d'eaux, glaciers gigantesques sous lesquels couve le feu, déserts lunaires et surtout une grande variété d'oiseaux : macareux, pluviers dorés, corlieux, 14 espèces de canards et tant d'autres.

Sylvain offrira son voyage islandais aux enfants des classes primaires le vendredi après midi.

Le soir, la participation sera de 20F.

Bernard LEROY

PIANO AUDITION

Le mardi 10 avril , à 20 h 30, au foyer rural, eut lieu l'audition de piano des élèves de Mme Leroy.

Dés l'arrivée, on fut pris par l'atmosphère accueillante (un programme personnalisé avec la photo de leur petit prodige en couverture était offert aux parents), familiale et chaleureuse mais que l'onde du trac (celui qui rend les mains moites et la mémoire percée) électrisait juste assez pour rappeler qu'on était là pour quelque chose d'important.

Puis le concert commença. La quarantaine d'élèves de Mme Leroy se succéda sans nous lasser dans un programme varié et distrayant, fait de morceaux courts mais bien sus (presque tous par coeur), agrémenté de pièces à 4 mains.

Le trac ne se fit pas oublier mais ne put cacher le travail, la technique et surtout le plaisir de jouer de tous ces jeunes musiciens.

Cette agréable soirée se termina par un pot amical entre enfants et parents qui eurent l'immense plaisir d'entendre Mme Leroy jouer pour eux.

Agnès MAGNES



ANTIQUITE

Pour les amateurs de vieilles mécaniques dont on peut voir de très beaux spécimens au musée des Arts et Métiers à Paris, il y avait à Villiers, jusqu'à un passé très récent (1981), un tracteur mono-cylindre de 500 Ch de marque SOCIETE. Ce tracteur qui constituait encore à ce moment une curiosité mécanique, était non seulement en état de marche, mais il était toujours utilisé pour des besoins professionnels par M. BOULAY qui fut le dernier bûcheron à Villiers.

M. Boulay dut arrêter son travail pour des raisons de santé, et vendit son tracteur à un collectionneur qui doit le soigner, soyons-en certains — belle retraite pour cette vieille mécanique.

Il est dommage que nous n'en ayons pas une photo de profil pour pouvoir apprécier l'originalité d'un gros mono-cylindre. Cela ressemble par certains côtés à un moteur à vapeur, et en marche,il faisait un bruit particulier propre à ce genre de mécanique.

G.M.



LE COIN DES GOURMANDS

LE GATEAU DU BONHEUR

Je ne résiste pas au plaisir de vous proposer une recette.

Les ingrédients sont un peu difficiles à rassembler, mais à partir du moment où on se décide à réaliser ce gâteau, on ne peut pas le rater, même si tout n'est pas respecté dans la recette, il a toujours bon goût!

C'est ce que je me permets de vous souhaiter à tous pour fêter dignement Pâques. Que nous ayons tous à cœur de réaliser cette recette, et la fête aura un autre sens pour tous.

INGREDIENTS: Un maximum d'amour, un zeste de confiance, une pincée d'attention.

Trois gouttes de tendresse, un brin de liberté. Une poignée de Sécurité.

N'oubliez pas la garniture:

Beaucoup de bonne humeur, et de joie de vivre.

PREPARATION:

Faites déborder le bol d'amour en y ajoutant progressivement la confiance.

Pour obtenir une pâte légère, mélanger les gouttes de tendresse.

Verser cette pâte dans un moule préalablement enduit d'attention.

Pour une cuisson finale: Nappez le gâteau d'un coulis de liberté et saupoudrez le tout d'amitié. Remarque importante: surtout ne pas laisser refroidir, il perdrait sa saveur.

Jeannine BOULAY

NE PAS VIEILLIR

Le remède miracle pour ne pas vieillir!...:

«Le thé dansant»

Il y a 20 ans les personnes de 40 à 60 ans avaient l'habitude le dimanche...

la Dame de partir conduire sa fille au bal, et l'on voyait des files de mères très attentives à surveiller la conduite de leur fille!...

le monsieur, lui, retrouvait ses amis au café du village et tapait sa belote en buvant sa petite chopine.

Et puis, REVOLUTION, notre génération des bals clandestins ne pouvant supporter cette situation, l'on vit des groupes se réunir le dimanche, tantôt pour se retrouver avec les musiciens de leur époque, qui eux, n'avaient pas vieilli. Comme cela se passait vers 5 heures on appela ça le «thé dansant» bien que la consommation de thé ne soit pas le but principal. Très vite le phénomène se développa avec l'aide des radios locales qui diffusaient déjà de la musique musette le matin et qui se mirent à nous aider en annonçant les bals. Merci Radio Montereau, merci Roger et Micheline.

Très vite l'on vit les résultats, finie l'arthrose! finies les douleurs! Tout s'améliore : le cœur retrouve son rythme, la capacité respiratoire double, les mollets retrouvent la forme des années 1945.



Finalement, tout le monde est content, les propriétaires de salles, les musiciens, les danseurs etc... sauf, évidemment les médecins, kinésithérapeutes... etc.

Mais on ne peut pas contenter tout le monde.

André SURGET

LA VIE DES ASSOCIATIONS

SI NOUS PERDONS UNE PARTIE, TACHONS DE NE PAS PERDRE LA BOULE

L'ASSOCIATION DES BOULISTES DE VILLIERS SOUS GREZ fait partie de la Fédération Française de Sport "BOULE LYONNAISE" qui regroupe en France 180 000 licenciés dont plus de 1000 en Seine et Marne.

Notre Société fondée le 2 Février 1951 a eu comme Président M. BOUREILLE Henri commerçant à Villiers sous Grez, le Président d'Honneur étant M. Hervé DES HAMEAUX, industriel à Villiers.

M. JOURDAIN Robert prit la présidence en 1957 jusqu'en 1972, Puis la présidence d'Honneur jusqu'à ce jour. M. PICARD Serge est depuis 1972 notre Président et a été pendant plusieurs années moniteur et entraîneur pour former et initier des jeunes à ce sport.

Notre Société compte actuellement une trentaine de licenciés dont trois "jeunes", un de 76 ans, et deux de 75 ans. Deux dames font également partie de nos équipes. Le nombre fut variable depuis la création, au plus bas en 1970 avec 25 licenciés augmentant jusqu'en 1976 au nombre de 46 dont 27 jeunes. Ensuite, une baisse a commencé principalement chez les jeunes avec la création de l'Entente Sportive de la Forêt.

Plusieurs concours ont lieu à Villiers sous Grez chaque année: Fédéraux, Départementaux, Amicaux et Inter sociétaires, en quadrettes et doublettes.

Le prix d'adhésion pour les joueurs est de 160 francs pour ceux de la 3ème division, 120 francs pour la 4ème division, 50 francs pour les cadets et gratuit pour les catégories plus jeunes.

QUELQUES RESULTATS PARMI LES PLUS IMPORTANTS

1971 les minimes RODDES J.M. et LENOBLE D. sont champions de Seine et Marne et sous champions d'Ile de France

1979 au concours des quatre départements en quadrette, grande victoire de l'équipe FAGUETTE D., MAYOU H., SOUMIER C., FEUILLETIN O. en éliminant l'équipe parisienne du 12ème arrondissement en finale.

1980 En minimes PICARD M. et FRITZ E. champions de Seine et Marne en doublette.

1980 JACQUELIN D. PICARD M. FOUGERE J.M. CERTAIN P. champions de Seine et Marne en quatrette.



1984 en minimes PICARD S. CERTAIN C. HUILEUX M. champions de Seine et Marne en quatrette.

1988 champion de Seine et Marne en doublette 4ème division: VOYOT M. et DE SOUSA M.

Les portes de notre Société sont ouvertes à toutes personnes intéressées et l'école de boules accepte les jeunes de 8 à 18 ans, et fonctionne tous les samedis après-midi.

le Président : Serge PICARD

L'AMICALE VILLARONNE

L'Amicale Villaronne vient vous présenter son nouveau bureau, constitué lors de la réunion générale du 2 février 1990 :

Mme MILANDRE : Présidente

M. Raymond CHAMPION : Président d'honneur

M. Jean MAYOUD et M. Joël POULAIN : vices présidents

M. Guy RODDES : trésorier

M. Jean-Pierre FRAIX : trésorier adjoint

M. Martial PICARD : secrétaire

Mme Francette HUILEUX : secrétaire adjointe.



L'Association vous présente également quelques animations prévues pour 1990 :

Une soirée pour les jeunes le 21 avril; une sortie théâtre pour assister à la pièce "La Présidente" le 28 avril; une course cycliste le 1er mai; un concert de piano le 5 mai; la Randonnée de la Commanderie le 13 mai; un méchouï le 16 juin; le 13 juillet avec son défilé sur un thème à déterminer suivi du bal en plein air; la kermesse du 14 juillet; en décembre le spectacle du Noël des enfants est prévu mais la date n'est pas encore arrêtée. A ceci viennent se greffer des activités permanentes : la bibliothèque Municipale sous la responsabilité de Michel POULAIN; pour la micro-informatique et le scrabble, c'est M. MORIN; le labo photo Martial PICARD ; l'anglais des adultes Mme LESCHIER;l'anglais enfants Mme HUBERT; la chorale Bernard LEROY.

L'amicale Villaronne tient à rappeler que tout bénévole est bienvenu. Elle signale également que des propositions de sorties ou de création d'activités peuvent être faites à ses responsables.

L'Amicale Villaronne constate qu'elle est très citée, mais seulement lors de la suppression d'une manifestation, car il fallut l'annulation du spectacle du Noël des enfants pour que de nombreuses personnes apprennent que c'était cette association qui en avait l'organisation et en supportait les frais.

L'AMICALE' VILLARONNE

DU NOUVEAU QUAND LE TENNIS MARCHE BIEN

Lors de sa dernière assemblée générale, le TENNIS CLUB de VILLIERS-SOUS-GREZ avait décidé de poursuivre l'étude d'implantation d'un troisième court. Ce court envisagé en Quick présente le principal avantage d'être jouable 15 minutes après une averse, donnera une disponiblité accrue des installations avec une surface de trés bonne qualité. Cette étude a été poursuivie et le comité directeur lors de sa réunion de Février en a décidé la réalisation.

La société LOMATER va donc commencer les travaux dans les jours qui viennent et le court devrait être prêt courant Mai.

Qui va payer cette installation ? c'est le TENNIS CLUB qui a souscrit un emprunt auprès du Crédit Mutuel de Nemours, de même qu'il avait déja souscrit un premier prêt pour la réalisation des deux premiers courts.

La commune comme pour le premier prêt a eu la gentillesse de donner sa caution auprès du crédit mutuel.

Cette réalisation se fait sur des terrains appartenant à la commune, c'est pour cela qu'une convention a été passée entre celle-ci et le tennis club, au terme de laquelle soit dans 27 ans les installations reviendront à la commune sauf reconduction. Ainsi, notre club va prendre un nouvel élan, continuer à se développer et offrir à ses 125 adhérents un plaisir évident de pratiquer sur une excellente surface, avec le bon esprit sportif qu'ils ont toujours manifesté. A bientôt sur les courts.

Un petit rappel... Pour cette année, les cotisations sont les suivantes :

- 105F pour les moins de 14 ans.
- 210F pour les moins de 18 ans.
- 420F pour les plus de 18 ans.

Pierre CHAMPION



PTT

La révolution de 1789 dont on a beaucoup parlé ces derniers temps, a laissé derrière elle un certain nombre d'idéaux. Parmi ceux-ci, l'idéal qui nous touche aujourd'hui est la notion de "Service Public". Cette notion rend tout le monde égal devant les services que doit rendre l'Etat à chacun de ses citoyens.

Malgré la célébration du bi-centenaire, les idéaux, comme bien d'autres valeurs, ont une certaine propension à s'émousser en cette fin du XXème siècle.

C'est ainsi que les PTT dont la vocation première était de distribuer le courrier, y compris dans les régions les plus reculées et déshéritées, abandonnent la notion de service public au profit d'une notion de rentabilité commerciale — Europe de 92 oblige - (Voir à ce sujet une enquête réalisée par "50 millions de consommateurs", qui compare les statistiques des temps d'acheminement du courrier, avec les statistiques officielles des PTT).

L'idéal du service remplacé par l'idéal du commerce — réaliste disent leurs promoteurs, mercantile disent leurs contestataires.

La conséquence de cette nouvelle politique fait que l'administration des PTT se lance dans les produits bancaires et d'assurances beaucoup plus rentables. Elle classe les bureaux de poste par ordre de résultats financiers, ...et gare aux derniers de la liste !

Dans certains villages, il y a des bureaux qui ne sont pas rentables. Et la menace de fermeture de notre bureau est bien réelle. Le jour où l'administration prendra une décision, il nous restera une solution si nous voulons garder ce service : changer le "bureau de poste" en "agence postale". La différence n'est pas anodine, puisque dans ce dernier cas, c'est la commune qui finance le bureau; donc des impôts locaux supplémentaires.

Alors, pour reculer l'échéance, voir même sauver le bureau de Villiers, Monsieur et Madame LOIRAT, nos postiers, ont pris l'initiative de faire une action publicitaire dans le cadre de ce que leur administration permet de faire.

Ils ont demandé à la municipalité de s'y associer, la réponse a été positive. C'est Monsieur SZIMANSKI qui s'est occupé de la mise au point de ce projet pour ce qui concerne la mairie.

Il s'agit de faire le cadeau d'un compte épargne aux enfants du CM2 qui habitent et sont scolarisés à Villiers, avant leur départ en classe de 6éme. Ce compte sera crédité d'une somme de 50F (25F offerts par les PTT, et 25F offerts par la Mairie). Il sera remis aux enfants concernés le jour de la kermesse scolaire par le Maire, M. Raymond CHAMPION, et le postier, M. LOIRAT. Des petits cadeaux publicitaires PTT seront distribués aussi ce jour-là.

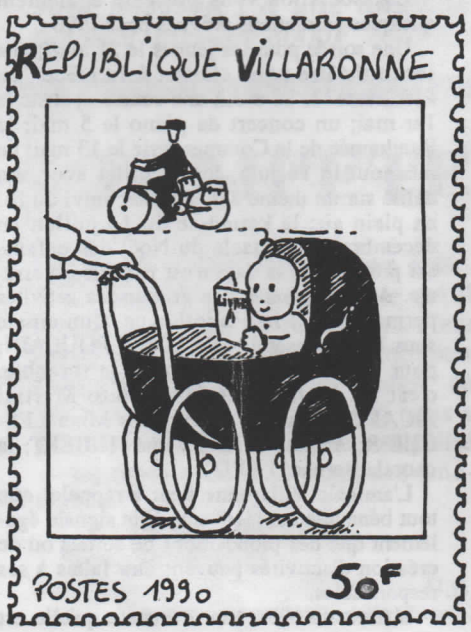
L'idée est d'amener et d'essayer de fidéliser une clientèle de jeunes sur des épargnes de type populaire pour remplacer les petits épargnants âgés qui, en disparaissant, ne sont plus renouvelés actuellement par une nouvelle clientèle.

Ouvrir un compte à la poste de Villiers, c'est faire vivre notre bureau.

Souhaitons que cette initiative sauve notre bureau de poste en le rendant plus "rentable".

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter M. ou Mme LOIRAT à la poste, ou M. SZIMANSKI, conseiller municipal, le samedi matin à la mairie.

G.M.



REMERCIEMENTS

Merci à tous ceux qui ont participé à la vie de ce journal.

• Les huit donateurs dont la participation allégea la charge financière supportée par trois personnes.

• La municipalité, qui a fait paraître les informations qui la concernaient, et qui a proposé de financer les publications futures.

• Les auteurs d'articles dont certains furent très assidus.

• L'illustratrice que je venais ennuyer toujours au dernier moment pour boucher un "trou" laissé par la mise en page.

• Les personnes qui ont distribué le journal, avec rapidité, malgré leurs occupations.

• Enfin, toutes les personnes qui ont participé d'une façon indirecte. Comme par exemple les gens qui se sont fait questionner sur la vie rurale à Villiers, en vue de prochains articles qui ne paraîtront pas, hélas.

A tous, le journal et les villarons disent merci

Gérard MAGNES